

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 795.155

Porte-plume réservoir.

Société anonyme des Anciens Établissements J. M. PAILLARD résidant en France (Seine).

Demandé le 21 septembre 1935, à 15<sup>h</sup> 6<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 2 janvier 1936. — Publié le 7 mars 1936.

La présente invention concerne la fixation de la plume sur un porte-plume réservoir.

5 Avec référence aux fig. 1 à 3 du dessin ci-annexé, on rappelle que, jusqu'ici la fixation a été réalisée de la façon suivante :

La plume 1, appliquée contre l'élément dit « conduit d'encre », 2, est introduite en même temps que ce dernier dans un logement 3, dit « porte-conduit », que présente l'extrémité du porte-plume réservoir, la plume et le conduit étant ainsi serrés à frottement plus ou moins dur dans ce porte-conduit.

15 Une telle fixation n'a pas un caractère de précision mécanique. Pratiquement, le degré de serrage à obtenir, pour que la plume soit assujettie en toute sécurité, est tel qu'il ne peut être réalisé que par un spécialiste du montage. De même, le démontage est rendu difficile pour l'usager ; pour être réparé, un tel instrument doit être remis au spécialiste.

25 La présente invention consiste à utiliser le vissage au lieu du serrage pour la fixation de la plume sur un porte-plume réservoir.

30 Grâce à la fixation par vissage, il devient possible à quiconque d'effectuer sans difficulté le montage ou le démontage de la plume, par exemple dans le but de procéder aux opérations courantes que nécessitent

le nettoyage, l'entretien ou la réparation d'un porte-plume réservoir.

Les fig. 4 à 8 du dessin annexé représentent la réalisation d'une telle fixation par vissage. 35

Dans le porte-conduit 3 est pratiqué un taraudage 4 et, de même, la base de la plume est filetée en 5. Le conduit, 2, peut être 40 fileté, ou non. Pour monter la plume, il suffit, ayant réglé celle-ci à la hauteur désirable sur le conduit, de visser l'ensemble dans le porte-conduit. La vue en coupe (fig. 7) représente l'assemblage ainsi obtenu. Sur les 45 figures, la rainure habituelle d'alimentation prévue sur le dos du conduit 2 apparaît en 6.

Pour bloquer la plume, à la fin du vissage, il sera avantageux de prévoir un bourrelet 7 (fig. 8), en relief sur la plume : ce 50 bourrelet, en venant rencontrer l'extrémité du porte-conduit, à la fin de l'opération, contribue à assurer la fixité rigoureuse de la plume. 55

L'invention s'étend, bien entendu, à tous les types de porte-plume réservoir. Les porte-plume réservoir dotés de cette fixation de la plume par vissage constituent des nouveaux produits industriels nettement caractérisés. 60

RÉSUMÉ.

L'invention consiste à assurer par vis-

Prix du fascicule : 5 francs.

sage la fixation de la plume sur un porte-plume réservoir.

Elle comprend, à titre de produits industriels, les porte-plume réservoir dans lesquels se trouve appliquée une telle fixation.

L'invention a notamment pour objet un porte-plume dans lequel la plume possède une partie filetée, éventuellement surmontée

d'un bourrelet, et qui, après application de la plume sur le conduit, vient se visser dans l'extrémité taraudée du porte-conduit.

Société Anonyme des Anciens Établissements

J. PAILLARD.

Par procuration :

L. CHASSEVENT et P. BRON.

Fig. 3.

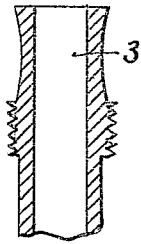


Fig. 2.

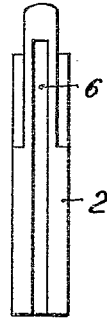


Fig. 1.



Fig. 6.

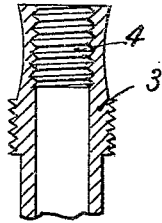


Fig. 5.



Fig. 4.

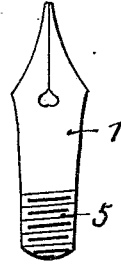


Fig. 8.



Fig. 7.

